

rapport d'activité

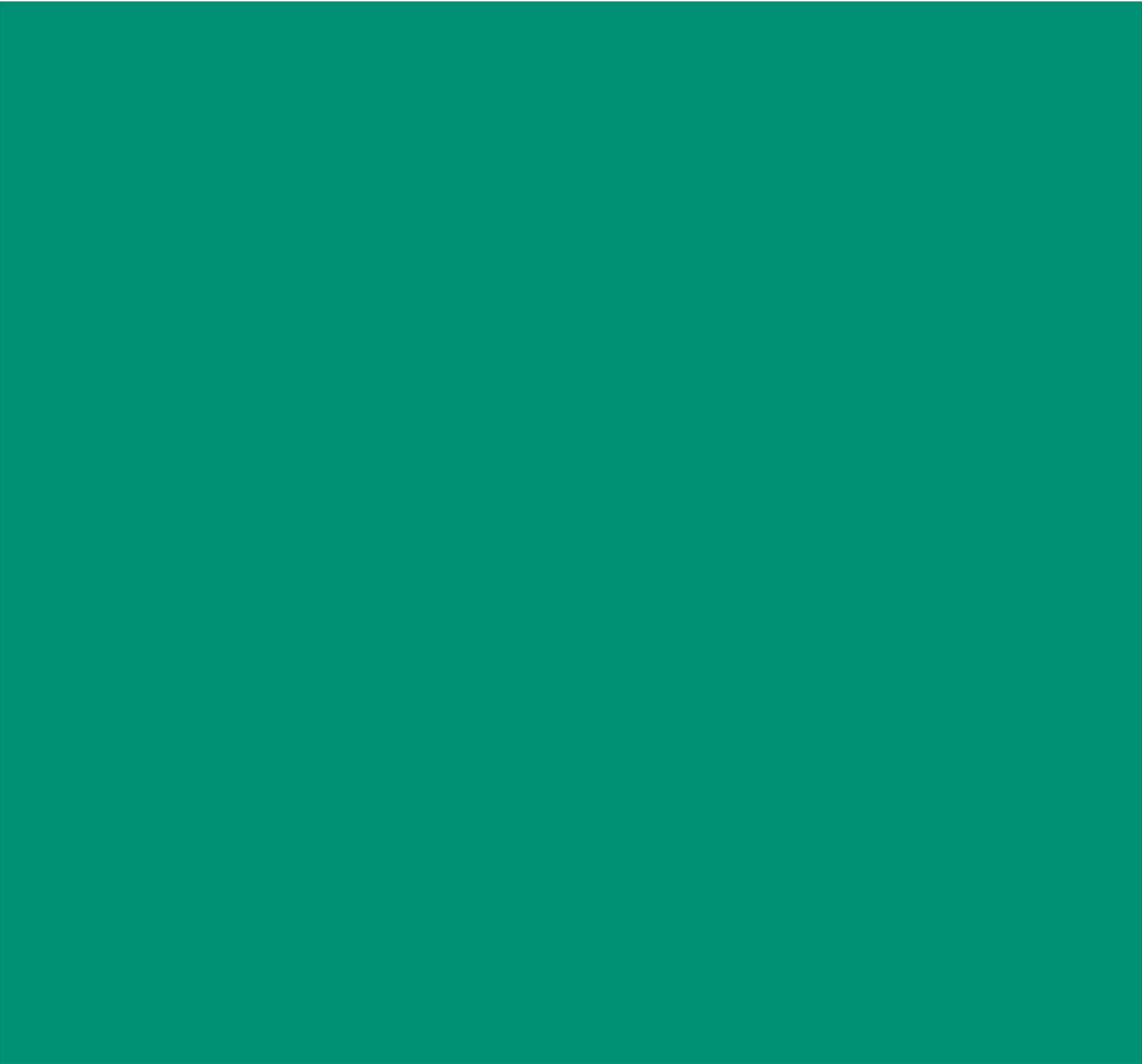
2021

MSA Gironde





- 5** **Edito**
- 6** **La MSA, un guichet unique**
 - Carte d'identité
 - Mutualisme
 - Gouvernance : Conseil d'administration et équipe de Direction
- 12** **FOCUS "Agissons pour la ruralité"**
- 14** **La MSA, la protection sociale agricole globale**
 - Point de repères : ressortissants et poids économique
 - Famille
 - Retraite
 - Santé
 - Contrôle médical
 - Relation client et relation de service numérique
 - Accompagnement des entreprises et exploitants
- 29** **La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires**
 - Action Sanitaire et Sociale
 - Santé Sécurité au Travail
 - Prévention Santé
- 39** **Financement et Gestion**
 - Financement
 - Gestion
 - Une entreprise qui s'engage...
- 43** **MSA Services, une offre complémentaire de services sur les territoires**
 - MSA Services
 - Dom Eval'33
 - MSA Services Formation
 - Présence Verte
 - Brins d'Eveil
 - ASEPT 33





L'année 2021 aura une nouvelle fois été marquée par la présence de la COVID-19 et la nécessité pour nous de nous adapter en permanence, en fonction naturellement des instructions gouvernementales et de leurs conséquences sur le terrain pour nos assurés et nos salariés.

Pour autant, nos objectifs ont été maintenus :

- assurer notre mission de service public en garantissant le traitement des dossiers dans les meilleurs délais ;
- mettre en œuvre les mesures d'accompagnement fixées par les pouvoirs publics ;
- accompagner du mieux possible les populations fragiles et précaires.

Forts de l'expérience acquise en 2020, nous avons pu mieux anticiper et assurer notre mission dans de meilleures conditions en adaptant notre organisation. Pour nos assurés la situation n'a pas été toujours simple, un isolement imposé, des conditions économiques difficiles et parfois pour certains d'entre eux un mal-être au quotidien. Cette situation a d'autant plus été amplifiée par une crise sanitaire conjuguée à une crise climatique et économique.

C'est pourquoi la MSA doit être aux côtés de ses adhérents en les accompagnant le mieux possible et en jouant son rôle d'amortisseur social ; le montant des prises en charges et de son action sanitaire et sociale en sont des exemples.

L'année 2021 aura aussi été marquée par la négociation de notre Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) avec les services de l'Etat. C'est toujours un moment particulièrement important puisqu'elle fixe d'une part les engagements de services de la MSA et les moyens que l'Etat envisage de lui donner pour les mettre en œuvre. Cette convention est valable pendant 5 ans.

La MSA doit demeurer un acteur essentiel et reconnu de la protection sociale mais c'est aussi un organisme professionnel agricole. Il nous faut maintenir fortement les partenariats auprès des acteurs du monde économique et sociétal, bien sûr dans le monde rural, mais plus généralement auprès de l'ensemble des acteurs de notre département et de la région.

L'ambition de la MSA est de renforcer en particulier son rôle d'action sanitaire et sociale en contribuant à la mise en place de solutions pérennes pour répondre aux problématiques spécifiques rencontrées par les habitants ruraux, que ce soit dans leur vie personnelle ou professionnelle. Le rôle de la MSA est de continuer à être force de propositions et porteur de projets innovants dont l'objectif est d'apporter une offre sociale et concrète auprès de nos populations.

C'est la raison pour laquelle la MSA a organisé plusieurs conventions citoyennes en France dont l'une s'est tenue à Bordeaux dans les locaux de la MSA. Ces travaux ont permis de dégager 10 propositions d'actions pour les années à venir. Demain, il nous faudra naturellement faire connaître les projets de la MSA auprès d'un large public et bien évidemment auprès de nos décideurs politiques et institutionnels.

La MSA reste et demeure attachée à ses valeurs que sont la démocratie, la solidarité et la proximité. Elle continuera de tout mettre en œuvre pour assurer un service de qualité auprès des populations agricoles et rurales.

Je vous propose de découvrir à travers ces quelques pages l'activité concrète et les chiffres clés de la MSA Gironde en 2021.

La MSA, un guichet unique

LA MSA : CARTE D'IDENTITE

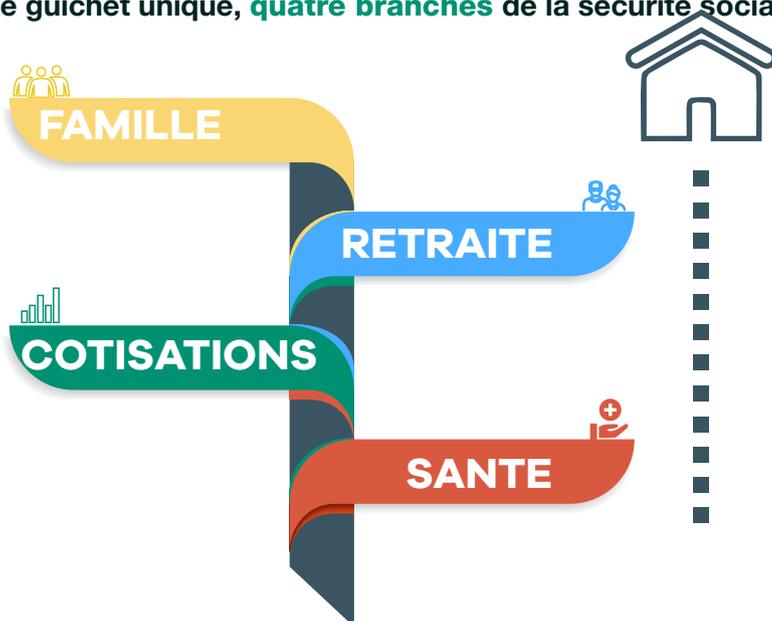
La MSA est le régime de protection sociale de la population agricole. A la fois guichet unique et organisme mutualiste, les valeurs de solidarité et de responsabilité sont au cœur de notre gouvernance et de nos activités. C'est ainsi que la MSA affirme son originalité dans le paysage de la protection sociale.

La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, couvre ainsi tous les âges de la vie des adhérents et de leurs ayants-droits, qu'ils soient salariés, exploitants, chefs d'entreprises ou retraités agricoles. Cette caractéristique nous confère une connaissance affinée de nos publics.

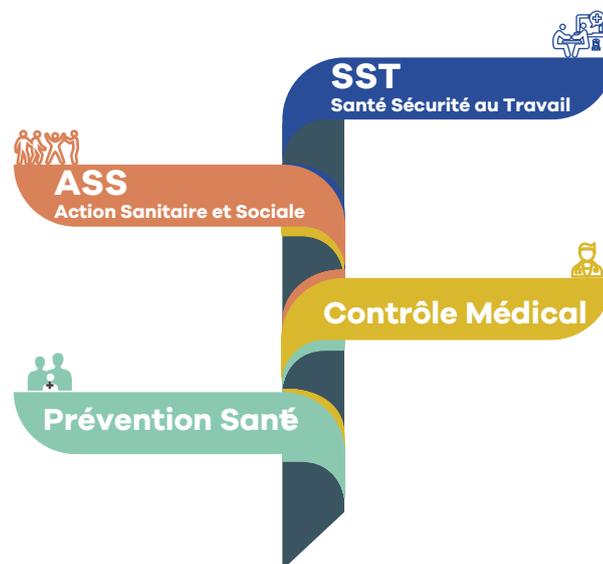
La MSA, guichet unique de la protection sociale agricole

Notre régime professionnel nous permet de regrouper en un lieu unique la gestion des quatre branches de la sécurité sociale qui, dans le régime général, relèvent chacune d'un organisme différent. Nous gérons ainsi pour nos assurés les prestations familiales, la retraite, l'assurance maladie et accidents du travail/maladies professionnelles, ainsi que le recouvrement des cotisations sociales. En plus de ces quatre branches, nous prenons en charge pour les publics agricoles la santé au travail, la prévention des risques professionnels, la prévention santé, le contrôle médical et dentaire, l'action sociale et l'animation sur les territoires.

Le guichet unique, quatre branches de la sécurité sociale...



et plus encore...



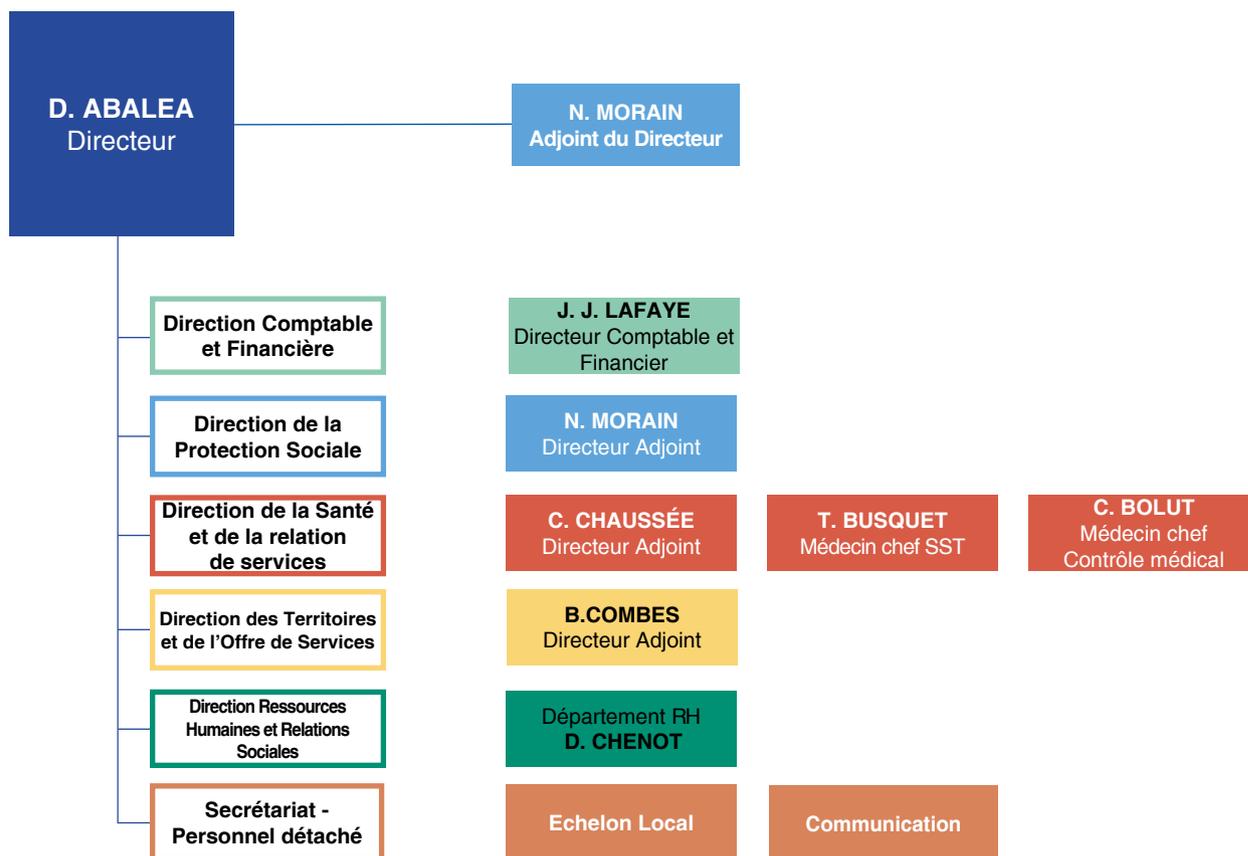
La MSA, un guichet unique

L'EQUIPE DE DIRECTION

Autour du Directeur une équipe d'agents de direction déploie la stratégie de l'entreprise. Pour proposer des services de qualité et une offre globale de protection sociale, elle s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires, soit 414 personnes (CDI). Son activité s'organise autour :

- d'un cœur de métier : assurés (prestations), entreprises, relations clients, action sanitaire et sociale et offre de services sur les territoires, santé au travail, contrôle médical, prévention des risques professionnels ;
- de services d'appui et de pilotage : ressources humaines, agence comptable, communication, échelon local, informatique, moyens généraux et de différents pôles de contrôle et d'expertise.

Organigramme simplifié au 31/12/2021



La MSA, un guichet unique

LE MUTUALISME

Un système démocratique unique

La spécificité de la MSA est de reposer sur un système démocratique. Tous les cinq ans les adhérents de la MSA participent à des élections pour élire leurs représentants locaux. Les élus de la MSA sont des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, qui forment un réseau en France de près de 15 000 hommes et femmes de terrain bénévoles. En Gironde, 311 délégués cantonaux MSA dont 231 titulaires ont été élus lors des dernières élections du 20 au 31 janvier 2020.

Des élus engagés et acteur de terrain

A l'initiative d'actions, les élus MSA répondent de façon concrète et adaptée aux besoins des assurés. Ils apportent une dimension humaine sans équivalent dans la mise en œuvre de la protection sociale. Ce mutualisme se matérialise par des expérimentations sociales et sanitaires, par des actions concertées à travers des réalisations concrètes tant sur les territoires ruraux et vers les populations qu'auprès des partenaires et des pouvoirs publics. Vous découvrirez dans ce rapport d'activité des illustrations de ces actions menées par les services et élus de la MSA Gironde.



Agence MSA de Langon collecte par les élus MSA Sud Gironde, C.Laffargue, C.Dubernet et P.Ardurat aux côtés des travailleurs sociaux MSA, S.Garcia et S.Guiraud.

Agence MSA de Blaye
250 jouets remis au Président du Secours Populaire de Blaye, T.Robisco en présence de P.Merchadou adjointe au Mairie de Blaye, de l'Association Arlequin, et des élus MSA mobilisés, I.Barboteau-Normand, J.L. Masson et T.Charlassier.



NOEL SOLIDAIRE : un bel élan de générosité grâce aux élus mobilisés

La MSA Gironde et ses élus aux côtés de Présence verte, dans le cadre de leur action MSA Solidaire, se sont associés avec le Secours Populaire Français pour la collecte de Noël. Pour beaucoup, les fêtes de Noël sont difficiles : aléas climatiques, crises sanitaires, difficultés économiques,... depuis plusieurs années, le monde agricole, et plus largement la population girondine est fragilisée.

Les élus de la MSA, fidèles à leurs valeurs de solidarité se sont mobilisés en organisant une collecte de dons dans les agences MSA en décembre 2021. Un bilan très positif : plus de 320 dons récoltés dans les agences.

MSA Gironde les Président(e)s et Vice-président(e)s de sections cantonales

Pour tous renseignements, contactez
le service Echelon Local de la MSA Gironde.
0800 20 36 85

Catherine Heraud
Présidente Col.1
Vice-président Col.2
André Lanusse

Isabelle Barboteau
Présidente Col.1
Vice-président Col.2
Jean-Louis Masson

Claude Champeval
Président Col.1
Vice-présidente Col.3
Catherine Berlinger

Claude Gilard
Président Col.2
Vice-président Col.3
Jean-Marie Gros

Francine Trebuchaire
Présidente Col.1
Vice-présidente Col.1
Brigitte Lafargue

Florence Ribeiro-Cardoso
Présidente Col.1
Vice-présidente Col.2
Barbara Guibert
Vice-président Col.1
Claude Soumagnac

Serge Dupuy
Président Col.1
Vice-président Col.2
Florent Mayet

Jean-Denis Dubois
Président Col.1
Vice-président Col.3
Sylvain Boivert

Marjolaine Maurice
Présidente Col.3
Vice-présidente Col.3
Floriane Laville

Pascal Delcroix
Président Col.1
Vice-président Col.2
Philippe Chabannes
Vice-présidente Col.3
Elisabeth Bernard

Alain Giroire
Président Col.2
Vice-présidente Col.3
Bérengère Quellien

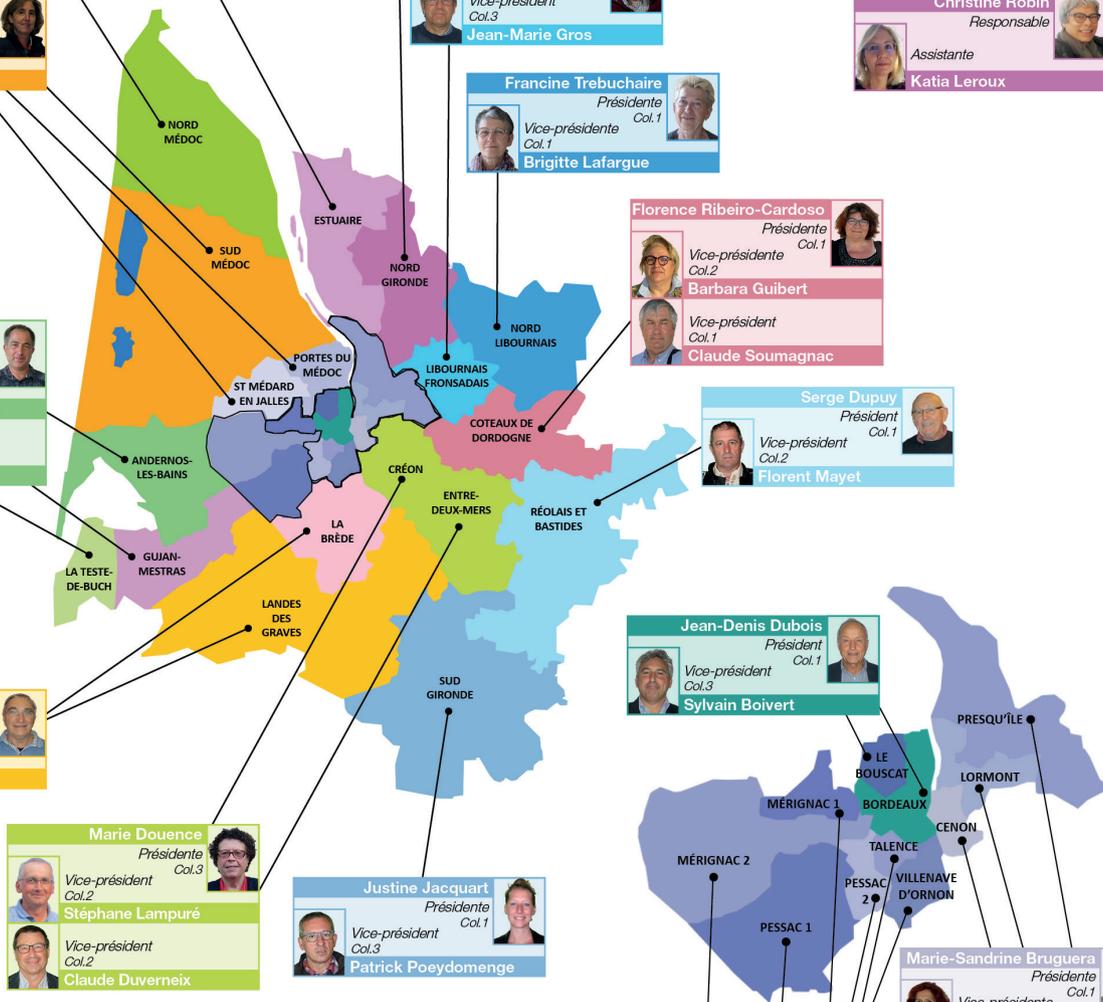
Marie Douence
Présidente Col.3
Vice-président Col.2
Stéphane Lampuré
Vice-président Col.2
Claude Duverneix

Justine Jacquart
Présidente Col.1
Vice-président Col.3
Patrick Poeydomenge

Christine Sarrazin
Présidente Col.2
Vice-président Col.1
Jean-Louis Dubourg

Christine Robin
Responsable
Assistante
Katia Leroux

Marie-Sandrine Brugera
Présidente Col.1
Vice-présidente Col.2
Bénédicte Lacombe



La MSA, un guichet unique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la MSA Gironde a pour rôle de déterminer la politique générale de la caisse girondine et à ce titre :

- il définit les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur les territoires, d'aide aux agriculteurs et aux salariés agricoles en difficulté,
- il vote le budget.

Les membres du Conseil d'administration MSA Gironde Mandat 2020-2025

Président

Alain Duc

Viticulteur
Coteaux de Dordogne



Collège 3

Collège 1

Pierre Barbé
Viticulteur
Cenon - Lormont



Thérèse Charlassier
Éleveuse bovin
et céréalière
Estuaire



Gilles Joachim
Sylviculteur
Gujan-Mestras



Claude Laffargue
Viticulteur - foin
Sud Gironde



Collège 2

Isabelle Augereau
Conseiller aux particuliers
Mérignac 2



Alexandre Béra
Responsable vignoble
Libournaise Fronsadaise



Frédéric Faux
Tractoriste
Sud Gironde



Frédéric Garbay
Ouvrier de chai
Nord Médoc



Maxime Moulinier
Retraité
Pessac 1



1^{er} Vice-président

Francis Largeaud

Retraité
Nord Gironde



Collège 2

Collège 3

Patricia Bonnin
Vice-présidente
Viticultrice
Nord Libournaise



Pascal Turani-I-Belloto
Apiculteur
FNSEA33
Bordeaux - Le Bouscat



Lucien Guillemet
Viticulteur
Sud Médoc



Christian Letierce
Cultures légumières de
plein champ
Mérignac - Pessac



La MSA, un guichet unique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- il représente la caisse auprès des pouvoirs publics, organismes agricoles et de protection sociale, professions de santé...
- il contribue à l'évolution de la protection sociale agricole par les propositions qu'il transmet aux pouvoirs publics, les avis qu'il donne sur les textes, les engagements qu'il prend au travers de la convention d'objectifs et de gestion.

Julien Couderc
Viticulteur
Coteaux de Dordogne



Patrick Festal
Vice-président
Viticulteur
Réolais et Bastides



Jérôme Fréville
Viticulteur
Nord Médoc



Thierry Migné
Viticulteur
Nord Gironde



Danielle Moncla
Viticultrice
Entre-Deux-Mers



Denis Cadix
Retraité
Mérignac 1



Jean-Marie Cordoba
Retraité
Bordeaux 3



Jean-Jacques Eloi
Ouvrier d'entretien
Sud Médoc



Michel Lalemant
Retraité
Portes du Médoc



Nicole Lanau
Retraîtée
Lormont



Alain Lartigue
Ouvrier viticole
Entre-Deux-Mers



Thierry Bergeon
Éleveur laitier et viticulteur
Service de
Remplacement Gironde
Bordeaux - Le Bouscat



Siègent également au Conseil d'administration, avec voix consultatives, 3 représentants du personnel désignés par le Comité Social et Economique (CSE) de la caisse MSA Gironde : Laure Oppe, Romuald Hammouche et Fazia Haddadi

*Représentant les
familles, désignés
par l'UDAF*

Carol Maugé
Vice-présidente
Retraîtée
Déléguée UDAF au titre
des salariés
Bordeaux



Didier Graffeulle
Retraité
Délégué UDAF au titre
des non-salariés
Coteaux de Dordogne



Focus "Agissons pour la ruralité"

"10 PROPOSITIONS CITOYENNES"

Inscrire la ruralité au coeur du prochain quinquennat

Dans le cadre du cycle démocratique, la MSA se mobilise pour faire émerger des idées et recommandations concrètes issues du terrain avec un objectif simple : améliorer le cadre de vie pour les populations du monde rural. Forte de son plan stratégique « MSA 2025 », la MSA propose aux candidats aux élections présidentielle et législatives d'inscrire la ruralité au cœur du prochain quinquennat. Pour ce faire, le régime agricole a lancé une vaste concertation citoyenne ayant abouti à 10 propositions pour améliorer la vie des populations rurales.

La ruralité est une chance et un atout pour la France. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place une politique ambitieuse visant à faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens, des plus jeunes aux plus anciens, et à créer les conditions d'attractivité pour valoriser le travail, l'emploi et le développement des territoires.



5 octobre 2021
Convention Citoyenne
à Bordeaux

Porter des idées concrètes au débat public "les conventions citoyennes" pour la ruralité

En tant qu'actrice de la cohésion des territoires et désireuse de faire entendre la voix du monde rural et agricole dans le débat public, la MSA a lancé en septembre 2021, 6 conventions citoyennes pour la ruralité (Aube, Bouches-du-Rhône, Finistère, Gironde, Indre-et-Loire et Somme) ainsi qu'une consultation en ligne intitulée « Agissons pour la ruralité » qui ont porté sur des préoccupations majeures des populations rurales : accès aux services publics, inégalités de santé, inclusion, emploi, famille, jeunesse et prévention du mal-être agricole. Ces échanges ont permis l'émergence de nombreuses recommandations susceptibles de nourrir le débat public, notamment pendant la période pré-électorale.

Vivre et travailler dans les territoires

Notre ambition est de renforcer en particulier notre rôle d'action sanitaire et sociale en contribuant à la mise en place de solutions pérennes pour répondre aux problématiques spécifiques rencontrées par les habitants ruraux, que ce soit dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Valoriser le modèle rural de demain

La MSA souhaite poursuivre ses missions de valorisation du monde agricole et rural en travaillant conjointement avec ses ministères de tutelle, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, ainsi que ses nombreux partenaires pour poursuivre la mise en oeuvre de l'Agenda rural, initiative clé pour la revitalisation de nos territoires.

Ces propositions, issues de la convention citoyenne, se veulent ambitieuses et prônent l'instauration de nouvelles formes de services au plus près des lieux de vie, indispensables pour garantir l'égalité des territoires et resserrer les liens de confiance entre l'État et l'ensemble de sa population.

Focus "Agissons pour la ruralité"



"10 PROPOSITIONS CITOYENNES"

PROPOSITION 1

Créer un service civique rural pour favoriser l'engagement des jeunes sur les territoires

PROPOSITION 2

Transformer les points d'accueil MSA en « Maisons de la sécurité sociale » ouvertes à tous

PROPOSITION 3

Créer 35 centres de ressources « actions territoriales » pour accélérer le développement de projets locaux

PROPOSITION 4

Développer des structures d'accueil de jeunes enfants itinérantes et aux horaires flexibles pour répondre aux familles à besoins spécifiques (mono-parentales, emplois saisonniers, enfants porteurs de handicap, etc.)

PROPOSITION 5

Déployer des bornes de téléconsultation dans les France services

PROPOSITION 6

Favoriser l'extension des services des résidences autonomie pour les séniors vivant à domicile

PROPOSITION 7

Créer 35 référents pour la transition agro-écologique

PROPOSITION 8

Créer une offre de « téléassistance + » pour les plus de 75 ans

PROPOSITION 9

Créer le dispositif « Ma vie d'après », un rendez-vous de prévention à mi-carrière et en fin de carrière

PROPOSITION 10

Créer des plateformes régionales pour faciliter le recrutement agricole

La MSA, la protection sociale agricole globale

POINTS DE REPÈRE : poids économique et ressortissants

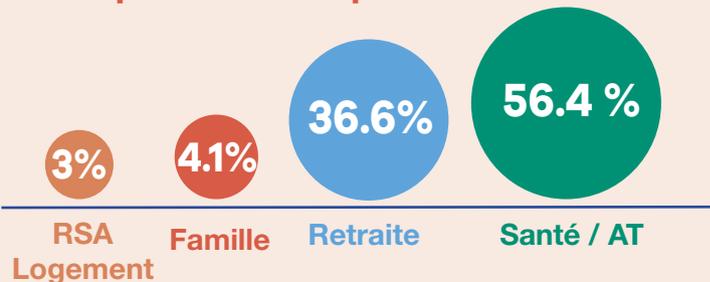
Les prestations 2021

847.8 M€ * + 1.8 %

C'est le montant des prestations sociales versées en 2021 au bénéfice des populations. Les prestations servies par la MSA ont augmenté sur un an de 2.8%.

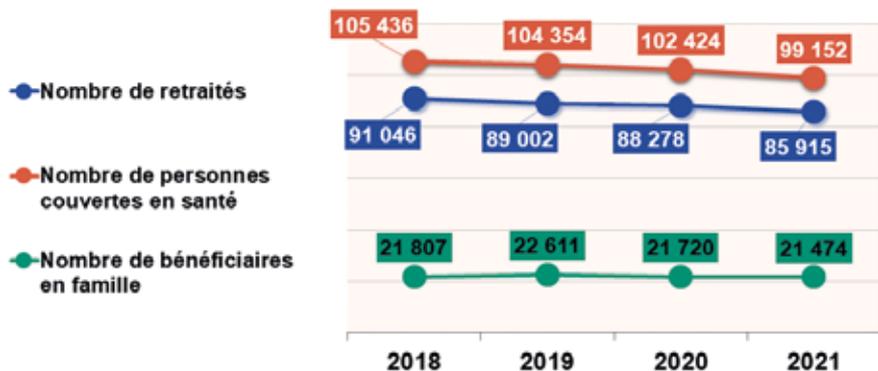
*Dont budget global

Répartition des prestations en M€



Les ressortissants agricoles : 164 943 assurés protégés

soit une diminution de 2.5% par rapport à 2020

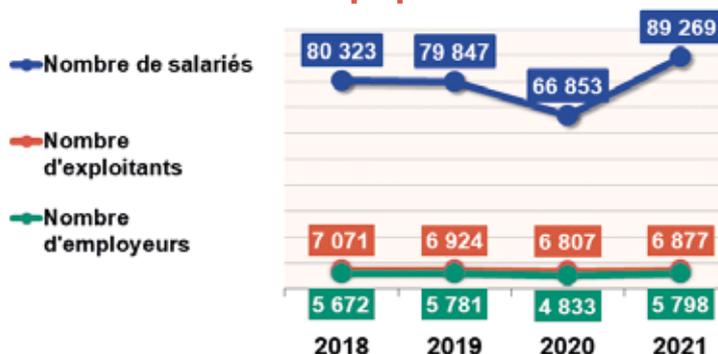


La population active

en Gironde

- 6 877 exploitants
- 5 798 employeurs
- 89 269 salariés agricoles (CDD / CDI)

Evolution de la population active



La MSA, la protection sociale agricole globale

LA FAMILLE

Le service Famille gère et verse plus de 20 prestations différentes aux salariés et non-salariés agricoles : rentrée scolaire, prime d'activité, handicap, RSA, aides au logement... Une famille peut toucher une ou plusieurs prestations dans ces différentes catégories.

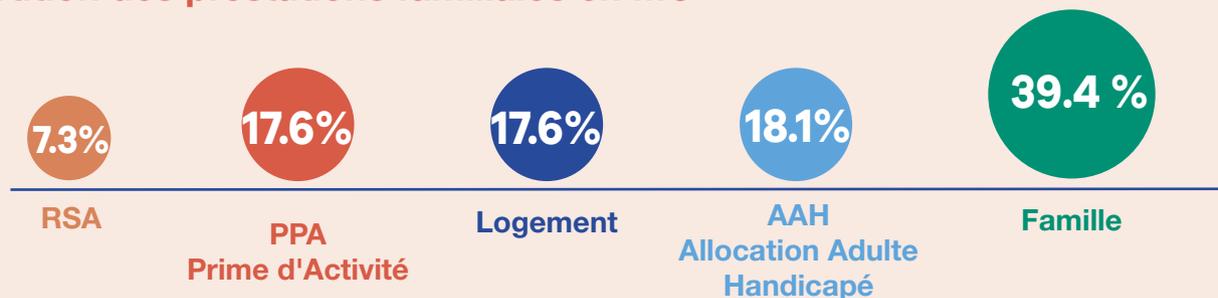


Les prestations familiales 2021

59.9 M€ de prestations familiales versées en 2021 ^{-6.3%}

21 474 bénéficiaires

Répartition des prestations familiales en M€



■ ADE : Allocation versée en cas de décès d'un enfant

La loi n° 2020-692 du 8 juin 2020 visant à améliorer les droits et l'accompagnement des familles après le décès d'un enfant de moins de 25 ans comporte un certain nombre de mesures dont l'instauration d'une allocation qui doit être attribuée aux familles faisant face au décès d'un enfant de moins de 25 ans : il s'agit de l'allocation forfaitaire versée en cas de décès d'un enfant (ADE). Cette allocation est destinée à aider les familles endeuillées à faire face aux dépenses liées aux obsèques de leur enfant décédé.

Cette allocation est versée par la MSA. Suite à la parution du décret de décembre 2020, l'ADE est ajoutée à la liste des prestations familiales à compter du 1^{er} janvier 2021 et concerne les enfants dont le décès intervient à compter de cette date.

La MSA, la protection sociale agricole globale

LA FAMILLE

■ AJPA : l'Allocation Journalière du Proche Aidant

L'AJPA est une prestation créée par la loi de décembre 2019 - loi de financement de la sécurité sociale pour 2020. Elle constitue un revenu de remplacement pour les personnes qui diminuent ou cessent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de perte d'autonomie ou de handicap. Il ne s'agit pas d'une prestation familiale.

Cette indemnisation est portée à 66 allocations journalières par bénéficiaire sur l'ensemble de la carrière professionnelle. L'allocation est fractionnable, y compris par demi-journée (pour certaines catégories professionnelles). Elle est entrée en vigueur au 30 septembre 2020.

La personne aidée doit être :

- soit un adulte ou un enfant en situation de handicap présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % reconnu par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH),
- soit une personne âgée de plus de 60 ans avec un degré de dépendance GIR (groupe iso ressources qui mesure le degré de perte d'autonomie) compris entre I et III déterminé par le Conseil départemental.

ZOOM "APL en temps réel"

Depuis janvier 2021, les allocations personnalisées au logement (APL) sont calculées et versées "en temps réel". Avec 2 années de décalage entre les revenus déclarés et le versement des APL, le système antérieur pouvait conduire à verser un montant d'APL déconnecté du niveau de ressources des allocataires. Plus réactif, ce nouveau système permet désormais de verser le juste droit aux ménages qui en ont le plus besoin et de s'ajuster plus rapidement aux situations réelles.

Cette réforme a ainsi induit deux modifications :

- la prise en compte des ressources plus contemporaines (sur la base des revenus des 12 derniers mois) pour le calcul des aides personnelles au logement comprenant les allocations de logement à caractère social/familial et l'aide personnalisée au logement (ALS, ALF et APL) afin de s'adapter au plus près de la situation réelle des ménages,
- la révision des droits des aides personnelles au logement tous les 3 mois.

Ce dispositif appelé "APL en temps réel" a été mis en œuvre au 1^{er} janvier 2021 pour l'APL locatif ainsi que pour les ALF et ALS locatif/Accession (nouveaux droits ou droits en cours). Cependant, l'entrée de l'APL accession dans le nouveau calcul s'est effectuée à partir des droits de mai 2021.



La MSA, la protection sociale agricole globale

LA RETRAITE

Le service Retraite assure la reconstitution des carrières, dans le cadre de la pré-instruction afin de faciliter l'étude des dossiers au moment du départ à la retraite.

Il est également chargé d'instruire les demandes de retraite personnelle, de réversion, d'allocation veuvage, d'ASPA (allocation de soutien aux personnes âgées) des salariés et des non-salariés agricoles. Il étudie et paie la retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles.

Il met en paiement les nouveaux dossiers et assure le suivi des dossiers en cours (ex : mesures de revalorisation, suivi des paiements, certificat d'existence pour les résidents à l'étranger, révision de prestations). Il procède à l'étude des recours sur succession pour les assurés décédés bénéficiaires de l'ASPA.

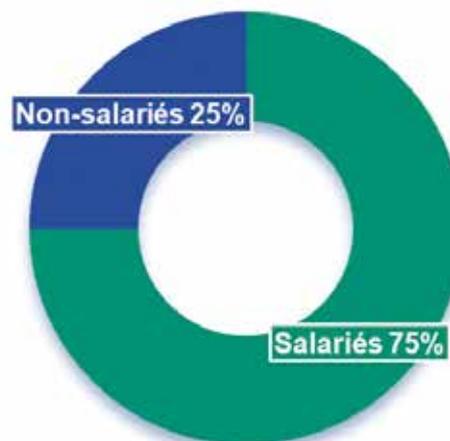


Les prestations retraites 2021

310 M€ de prestations retraites versées en 2021 + 0.6%

Nombre de bénéficiaires **85 915**

Répartition des prestations retraites



La MSA, la protection sociale agricole globale

LA RETRAITE

■ **Revalorisation des petites retraites agricoles** : cette revalorisation a permis de porter les retraites des non-salariés agricole à 85 % du Smic net agricole et a été appliquée aussi bien aux retraités qu'aux futurs retraités. Au 1^{er} novembre 2021 a été attribuée la majoration de retraite non-salarié agricole LOI CHASSAIGNE selon les conditions d'attribution suivantes :

- avoir demandé l'intégralité de ses droits à retraite (base et complémentaire),
- avoir une activité de 17.5 années de chef d'exploitation,
- avoir une carrière complète (nombre de trimestres de durée d'assurance requis par rapport à la génération).

■ **Le complément différentiel RCO pour les chefs d'exploitation** : En janvier 2021, rappel sur 5 ans et versement du complément différentiel de retraite complémentaire (RCO). Depuis le 1^{er} janvier 2015, les chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète bénéficient d'un complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire.

■ **Liquidation des retraites** : traitement des dossiers en l'état et révision a posteriori après envoi des éléments par l'assuré (absence d'attestations, de données obligatoires...).

ZOOM "Demande unique de retraite en ligne"



La MSA propose le service « demande de retraite en ligne » qui offre de nombreux avantages :

■ **Simple** : une seule demande de retraite à faire pour tous les régimes (de base et complémentaire). De plus, le formulaire de demande est personnalisé et pré-rempli de certaines informations.

■ **Pratique** : tout est fait par internet depuis le service. De la saisie des informations personnelles, au dépôt des justificatifs, jusqu'au suivi de la demande de retraite aux régimes.

■ **Sécurisé** : Pour demander sa retraite, se connecter à Mon espace privé MSA puis choisir le service "Demander ma retraite (tous régimes)", puis redirection vers la demande de retraite en ligne commune à tous les régimes de retraite (une connexion via France Connect est requise).

Enfin, ce service garantit de faire valoir tous ses droits sans risque d'en oublier. En effet, les régimes auxquels l'assuré a cotisé lui sont proposés automatiquement. Il est recommandé d'effectuer sa demande 4 à 6 mois avant la date de départ souhaitée.

La MSA, la protection sociale agricole globale

LA SANTE

Le service santé gère les droits à l'assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des assurés salariés et non-salariés agricoles et le versement des prestations.

Il vérifie que les conditions administratives soient réunies avant versement des prestations liées à ces droits : remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers, indemnités journalières, rentes et pensions d'invalidité en cas d'incapacité au travail.

Le service est en charge d'étudier les demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), d'assurer la gestion pour compte de la part complémentaire pour les mutuelles partenaires et la gestion du système Sesam Vitale.

Le service est également chargé du Recours Contre Tiers (RCT), qui permet de récupérer, lorsque la responsabilité du tiers est avérée, le montant des prestations versées auprès de l'assureur de ce tiers.



Les prestations santé 2021

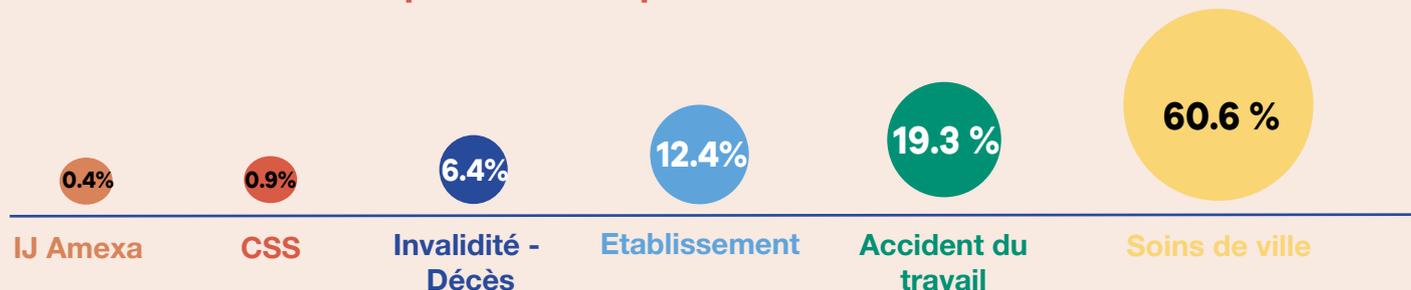
263.6 M€ de prestations santé versées en 2021 + 5.4%

Nombre de personnes couvertes : **99 152**

Remboursement moyen par assuré : **2380 €**

Coût moyen d'une journée en service de réanimation à l'hôpital : **1550 €**

Répartition des prestations santé en M€



La MSA, la protection sociale agricole globale

LA SANTE

■ Allongement de la durée d'indemnisation du congé de paternité et d'adoption

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 (article 73), prévoit le « doublement » de la durée du congé de paternité pour l'ensemble des assurés des régimes de protection sociale.

De nouvelles durées d'indemnisation du congé de paternité pour les salariés et les non salariés

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la durée du congé de paternité indemnisée par la sécurité sociale est portée pour l'ensemble des assurés, salariés du régime agricole ou général, non-salariés agricoles (attribution d'une allocation de remplacement de paternité), travailleurs indépendants, chômeurs indemnisés de 11 jours à 25 jours.

Selon le nouveau dispositif, après la naissance de l'enfant, le père, ainsi que le cas échéant, le conjoint ou concubin de la mère ou la personne liée à elle par un pacte civil de solidarité bénéficie d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant de 25 jours calendaires ou de 32 jours calendaires en cas de naissances multiples.

De nouvelles durées d'indemnisation du congé d'adoption

- **Pour les salariés** : depuis le 1^{er} juillet 2021, la durée pour un congé d'adoption est portée en cas d'adoption simple (1 enfant) à 16 semaines (10 semaines actuellement). En cas d'adoptions multiples, cette durée demeure en revanche toujours fixée à 22 semaines.

- **Pour les non salariés** : l'adoptant bénéficie d'une allocation de remplacement ou à défaut d'indemnités journalières forfaitaires en cas d'adoption à l'occasion de l'arrivée de l'enfant au foyer. En conséquence l'adoptant de sexe féminin ou masculin pourra bénéficier des durées maximales d'attribution de l'allocation de remplacement, soit 16 semaines en cas d'adoption simple (cette durée demeurant toujours fixée à 22 semaines en cas d'adoptions multiples).



Un congé de paternité et d'accueil de l'enfant pour partie obligatoire

Une partie du congé de paternité doit être prise obligatoirement par l'autre parent par parallélisme avec le congé de maternité lequel prévoit une durée minimum du congé de 8 semaines.

- **Pour les salariés** : pour pouvoir bénéficier de l'indemnisation du congé paternité, les pères devront obligatoirement prendre un congé de 7 jours successifs suivant la naissance de leur enfant.

- **Pour les non salariés** : pour bénéficier de l'allocation de remplacement paternité, les exploitants doivent se faire remplacer, cesser leur activité professionnelle pendant une durée minimale, fixée à 7 jours, à compter de la naissance et ne pas reprendre cette activité pendant la durée d'indemnisation.

La MSA, la protection sociale agricole globale

LA SANTE

Assurance Maladie

- Le traitement des feuilles de soins (FS) **2.7 millions** de feuilles traitées dont :
2 674 347 électroniques **59 122 papiers**



Délai moyen de remboursement :

FS électronique : 1 jour

FS Papier : 7.6 jours



Gestion de la part complémentaire déléguée (GPCD)

Demandes de prise en charge : **2632**
Devis : **6116**
Affiliations individuelles complémentaires santé : **1205**

Accidents du travail

Nombre d'accidents du travail : **2997**
Nombre de maladies professionnelles : **437**

Recours contre tiers

→ **346** dossiers traités pour un total de **1 904 525 €** récupérés auprès des assureurs.

La MSA, la protection sociale agricole globale

LE CONTROLE MEDICAL

Le contrôle médical s'assure du bon respect du fonctionnement du système de santé auprès :

- **des adhérents agricoles** : il contrôle le caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement (contrôles des arrêts de travail, accords de prise en charge,...). Il s'assure également que la délivrance de ces mêmes soins est effectuée en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. L'approche globale de l'assuré, en raison de l'organisation en guichet unique de la MSA, y est un plus (proximité de la médecine du travail, de l'action sociale...).
- **des établissements et les professionnels de santé** : le médecin-conseil joue un rôle d'expert du système de santé (respect des règles administratives dans la pratique médicale, suivi des dossiers médicaux des assurés).



2486

assurés convoqués par les médecins conseils

196

assurés ayant fait l'objet d'un contrôle de présence à domicile ou d'un contrôle d'activité pendant leur arrêt de travail

2735

arrêts de travail initiaux AT/MP salariés reçus en MSA Gironde

16 382

avis médicaux rendus sur la justification des indemnités

■ Le Plan de Maîtrise Médicalisée des Dépenses de Santé

Dans les actions de maîtrise médicalisée des dépenses de santé et la lutte contre la fraude, le contrôle médical occupe un rôle déterminant, contribuant ainsi à la gestion des risques.

Grand appareillage : les contrôles des demandes d'accord préalable ont eu pour conséquence **65** refus de prise en charge qui ont ainsi permis un montant net global d'économie de **38 684** euros pour la caisse.

Bilan parodontal : le contrôle et le suivi des activités et facturations des dentistes effectués par notre dentiste conseil sur **14** prescripteurs ciblés ont permis de mettre en exergue **7** praticiens en anomalie pour **8** assurés concernés.

La MSA, la protection sociale agricole globale

LE CONTROLE MEDICAL



■ Participation des médecins conseils à la campagne de vaccination Covid-19

Au mois de juin 2021 deux médecins conseils se sont portés volontaires pour aider les professionnels de santé du département dans la vaccination de la population girondine. Ils sont intervenus avec leurs confrères au centre de vaccination de Bordeaux Bacalan.

■ Accompagnement des Communautés Professionnelles Territoire de Santé (CPTS)

Les CPTS regroupent les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser autour d'un projet de santé afin de répondre aux problématiques de ce territoire. Les CPTS sont conçues pour aider les professionnels de santé à mieux structurer leurs relations et mieux se coordonner, et par voie de conséquence, à améliorer la prise en charge de nos assurés. En 2021 la MSA Gironde a accompagné la CPTS de l'Entre-Deux-Mers : le diagnostic territorial ainsi que l'accompagnement financier ont été réalisés. Le Contrôle Médical de la MSA Gironde est aussi engagé dans un nouvel accompagnement : celui du projet de CPTS de la Haute-Gironde. Ce projet est porté par le Pôle de Santé de Saint-Savin.



■ Education du patient polypathologique (ET3P)

Les assurés atteints d'une maladie cardiovasculaire chronique, de diabète ou de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) peuvent bénéficier d'un processus continu de formation afin de les aider à acquérir ou maintenir des compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

Le Contrôle Médical de la Gironde développe ce programme ET3P : une convention a été signée avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire Saint-Jean (située à côté de la gare Saint-Jean).

Une formation est en cours pour l'équipe de professionnels de santé, formation accompagnée par le Dr Virginie BOYER notamment pour la réalisation d'un cycle d'Education Thérapeutique.



La MSA, la protection sociale agricole globale

LE CONTROLE MEDICAL

■ Des Instants Santé aux Instants Santé en DIGITAL

La crise sanitaire qui a perduré durant l'année 2021 a vu la concrétisation d'un nouveau schéma de contact des assurés éligibles au dispositif des Instants Santé. Les modes opératoires des Instants Santé ont donc été enrichis d'une nouveauté : les Instants Santé en digital. Il s'agit d'une nouvelle proposition qui est faite aux assurés, proposition hybride entre les séances en présentiel et les entretiens personnalisés par téléphone (EPT) qui permet de capter de nouveaux assurés dans la tranche des 30 à 50 ans.



L'expérimentation des Instants Santé en digital a débuté au cours du 2^{ème} semestre 2021 et a permis de réaliser 17 examens Instants Santé en digital.

Grâce à un espace numérique dédié qui est en fait un moyen d'échange, les assurés peuvent à la fois préparer leur entretien et continuer par la suite à s'informer sur leur santé.

Concrètement les "3 étapes" clés des Instants Santé en digital sont les suivantes :

- l'animation nutritionnelle de 20 minutes par visioconférence en groupe de 5 assurés avec une diététicienne. La discussion s'articule autour des attentes des assurés, l'hydratation, les activités physiques et l'alimentation-santé ;
- l'entretien motivationnel individuel de 20 minutes en visioconférence avec une infirmière ;
- un espace numérique propre à l'adhérent proposant un contenu interactif sur le thème de la nutrition et des ressources documentaires sur la santé.

Ce dispositif ayant remporté l'adhésion des participants, il est reconduit en 2022.

Chiffres clés

"Les Instants Santé"

ZOOM "Les Instants Santé"

Cible : la population non consommante

Objectif : aider et sensibiliser les assurés à prendre soin de leur santé et à prévenir les risques en les intégrant dans un parcours de prévention.

- Population cible : **1273 examens réalisés** (personnes âgées de 16 à 74 ans)
- Assurés de 16 ans ayant bénéficié de l'envoi d'un chèque sport de 30 euros : **94 jeunes**
- Entretiens personnalisés par téléphone par les infirmières : **841 examens réalisés par téléphone**
- Taux de participation des 25-74 ans : **26,95 %**

La MSA, la protection sociale agricole globale

LA RELATION CLIENT

Accompagner, informer, guider les adhérents : une priorité

La MSA Gironde déploie une politique de proximité et d'accueil avec deux objectifs : la qualité du service rendue et la satisfaction des adhérents. Pour cela elle développe son offre de services, accroît la notion de conseil dans le cadre de dossiers complexes et de l'accueil sur rendez-vous. Dans le contexte de crise sanitaire, le service relation client s'est adapté et a développé plusieurs voies d'entrée en contact avec la MSA pour maintenir l'ensemble de ses services.



■ Accueil physique et téléphonique

Dans le courant de l'année 2021, l'accueil de la MSA s'est organisé pour améliorer son accessibilité et faciliter le parcours des adhérents dans leurs démarches :

- pour déposer une demande, suivre son dossier, transmettre des documents, adresser un message ou demander un rendez-vous, l'adhérent peut utiliser son espace privé ou joindre le service accueil téléphonique de la MSA ;
- des rendez-vous téléphoniques, physiques ou en visio peuvent être réalisés dans une de nos 5 agences de proximité pour être accompagné et guidé dans ses démarches ;
- un nouveau service de mise en relation : l'outil de traduction ACCEO langues étrangères/sourds et malentendants sécurise et facilite l'accueil de tous les publics lors des rendez-vous. Gratuit, immédiat et sécurisé, Acceo est disponible via une connexion Internet. Les interprètes Acceo traduisent les conversations en temps réel et à distance depuis une interface adaptée.

■ Coportage de la France Services (FS) de Blaye

Il est à noter que la MSA Gironde coporte la FS de Blaye en partenariat avec la Communauté de communes de Blaye. La fréquentation de la FS de Blaye a augmenté de 95% sur l'exercice 2021, par rapport à l'année 2020 : 12 109 demandes d'accompagnement, dont 86 % des demandes en présentiel.

Accueil physique



24 936 adhérents ont eu leur demande prise en charge par le service accueil physique dont :

- **60 %** de rendez-vous téléphoniques ;
- **30 %** de rendez-vous en accueil physique ;
- **10 %** en accueil spontané.

Accueil téléphonique

Sante famille Retraite
113 640 appels répondus dont
25 332 demandes de ré-appels
au 05.56.01.83.83

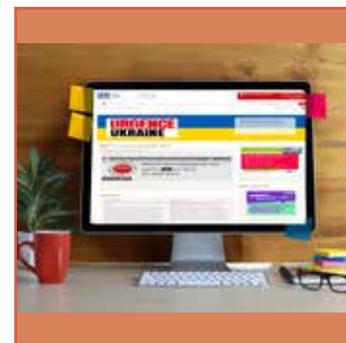
Entreprises / Exploitants
16 181 appels gérés
dont **315** appels sortants

La MSA, la protection sociale agricole globale

LE NUMERIQUE AU COEUR DE LA RELATION DE SERVICE

■ Le site internet : gironde.msa.fr

Le site internet MSA propose plus de 100 services en ligne afin de faciliter les démarches sans se déplacer : effectuer des déclarations, obtenir une attestation, faire une demande de prestation, prendre un rdv...



Le site internet de la MSA Gironde a enregistré en 2021 :

- **2 072 190** visites
- **14 991 876** pages vues



Le nombre d'utilisateurs des services en ligne est en forte croissance :

- **99 322** + 8.79% particuliers
- **21 508** + 8.19% professionnels disposant d'un espace privé

• Les services en ligne ont été très sollicités en 2021. Dans la continuité des besoins liés à la COVID-19 ces services ont su évoluer ou ont été créés pour répondre aux besoins et notamment "Demande d'arrêt de travail pour les personnes à risque" ou encore le "Dépôt de documents" qui offre la possibilité de déposer des documents même médicaux.

Nouveauté 2021 : service en ligne "attestations santé Covid-19" : télécharger mon attestation de vaccination (renvoi sur le site "attestation-vaccin.ameli.fr").

■ Mes Messages Mes réponses et les courriels

L'ensemble des agents d'accueil et téléconseillers s'occupent également de répondre aux demandes dématérialisées pour assurer une réponse directe ou un envoi aux services techniques et de production :

- via le service en ligne MMR (Mes Messages Mes Réponses), sous 48 h via l'espace privé du site gironde.msa.fr

Courriels : 61 100

Santé famille Retraite

- **53 443** demandes extranautes traitées via le service en ligne MMR.

Entreprises / Exploitants

- **7657** demandes traitées via le service en ligne MMR.



La MSA, la protection sociale agricole globale

LE NUMERIQUE AU COEUR DE LA RELATION DE SERVICE

L'assistance internet : problème de connexion, d'utilisation d'un service en ligne ?

L'assistance internet a pour mission de répondre aux questions des adhérents relatives à l'utilisation du site internet MSA et des services en ligne. Cette assistance est joignable au 03 20 900 500 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 et par mail assistanceinternet.blf@msa33.msa.fr.



■ Nouvelle architecture téléphonique

1^{er} février 2021 : changement de l'architecture téléphonique des 5 plateformes assistance internet (Auvergne, Charentes, Côtes Normandes, Franche Comté et Gironde) et mise en place d'un numéro de téléphone unique 03.20.900.500 avec des horaires harmonisés : 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi.



■ France Connect

- Accompagnement des adhérents pour les connexions à France Connect afin de récupérer les attestations de vaccination et les résultats de tests covid.
- Création d'une fiche pratique sur la connexion France Connect et publication sur tous les sites internet avec une vidéo sur le téléchargement de l'attestation de vaccination.



En 2021, les téléconseillers de cette cellule ont été fortement mobilisés :

- **44 783** appels entrants traités dont **9356** pour la Gironde,
- **22 652** autres contacts dont **5266** pour la Gironde.



■ L'application mobile « ma MSA & moi » : 73 054 consultations locales

Avec cette application mobile l'assuré peut :

- contacter directement la MSA avec la messagerie sécurisée.
- consulter à tout moment ses différents paiements (prestations familiales, remboursement santé, indemnités journalières...).
- télécharger (appstore et google play) et envoyer son attestation de droits maladie.



La MSA, la protection sociale agricole globale

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET EXPLOITANTS

La MSA Gironde est l'interlocuteur unique des entreprises et exploitants agricoles, à toutes les étapes de leur vie : création, déclarations sociales, appel et paiement des cotisations, embauche de salariés, visite médicale, prévention des risques professionnels, sécurité au travail. La MSA est ainsi chargée d'affilier les exploitants, les employeurs de main d'œuvre et les salariés agricoles. Elle appelle les cotisations des non-salariés et des salariés (cotisations légales et complémentaires) et gère les dispositifs d'exonération ou d'allègement des cotisations. Elle met en œuvre des mesures pour prévenir les difficultés de paiement des entreprises et assure le recouvrement. Elle participe à la lutte contre le travail illégal afin d'éviter des fuites de recettes sociales et afin de garantir une concurrence équitable entre les entreprises.

■ Continuité des mesures d'accompagnement pour

- les employeurs impactés par la crise sanitaire avec des exonérations et des aides au paiement des cotisations sociales.
- les chefs d'exploitations impactés par la crise sanitaire avec des réductions forfaitaires des cotisations non salariées.

■ **Mise en place d'un dispositif d'exonération et de remise de cotisations patronales** depuis le 1^{er} janvier 2021 pour les employeurs de la filière viticole dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire de la COVID-19.

■ Données chiffrées sur les mesures COVID :

- **1 700** employeurs agricoles ont bénéficié des exonérations de cotisations et d'aide au paiement pour un montant total de **29,7 M€** de cotisations
- **1 845** chefs d'exploitation ont bénéficié de la réduction forfaitaire des cotisations 2021 représentant un montant global de **5,4 M€** de cotisations
- **256** employeurs de la filière viticole en DSN ont déclaré l'exonération de cotisations patronales pour un montant total de **924 000€**.

■ **Dispositif « TO-DE » (travailleurs occasionnels-demandeurs d'emploi)** qui devait prendre fin au 1^{er} janvier 2021, a été prolongé au 31 janvier 2023 par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021.



Répartition des actifs agricoles selon leur statut

6877 chefs d'exploitation **5798** employeurs **89 269** salariés agricoles (CDD / CDI)

Grâce à des enveloppes d'aides, la MSA Gironde a assuré :

■ la prise en charge de cotisations sociales :

962 000 € attribués à **322** chefs d'exploitation soit :

- ➔ **766 282 €** pour les maraîchers et arboriculteurs,
- ➔ **69 441 €** pour les apiculteurs,
- ➔ **22 962 €** pour les éleveurs et autres cas particuliers,

■ la mise en place d'échéanciers de paiement :

- ➔ **987** entreprises pour un montant total de **11 522 694 €**

■ des remises gracieuses de retard

- ➔ **385** en 2021 pour un montant de **559 121 €**



La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (ASS)

La politique de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Gironde s'appuie sur le nouveau **Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) 2021-2026** validé par le Conseil d'administration en juin 2021. Cette politique s'attache à répondre aux besoins des ressortissants sur les territoires ruraux en mobilisant les potentialités, les ressources et les forces vives du partenariat local et départemental.

■ Des valeurs : Mobilisation - Solidarité - Accompagnement

- **Mobilisation** : pour développer les capacités des personnes et leur permettre de devenir des acteurs capables de jouer un rôle dans les projets qui les concernent. Pour susciter la responsabilisation de chacun et la prise en charge par les individus et les groupes de l'animation de la vie collective.
- **Solidarité** : pour rompre l'isolement, et tisser des liens entre les dimensions sociales, culturelles et économiques.
- **Accompagnement** : pour soutenir nos ressortissants dans leur parcours et leur projet de vie. Pour structurer et engager collectivement un partenariat fort autour de projets communs sur les territoires.

■ Des populations cibles : familles, actifs fragilisés et seniors

La volonté est de conduire une action sociale au service de la personne dans l'attention portée à ses besoins, tout en préservant un large espace d'initiatives locales : seule manière efficace de lutter contre l'isolement, la fragilité et la perte du lien social.

■ Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) de la MSA Gironde s'est fixé 9 orientations :

Les Familles

Accompagner les familles agricoles dans leur parcours de vie.

Contribuer à développer un cadre de vie adapté aux besoins des familles sur les territoires ruraux et/ou fragiles.

Favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux et/ou fragiles.

Les Seniors

Favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles.

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité sur les territoires ruraux et/ou fragiles.

Les Actifs fragilisés

Accompagner les actifs fragilisés.

Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles en arrêt de travail de plus de 3 mois.

Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles.

Promouvoir l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'accompagnement global des salariés en insertion.

Les Territoires

Soutenir financièrement les projets locaux à destination de l'enfance et la jeunesse via notre dispositif «Grandir en Milieu Rural».

Accompagner les porteurs de projets de l'«Economie Sociale et Solidaire» récompensés par l'appel à Projets national Inclusion et Ruralité.

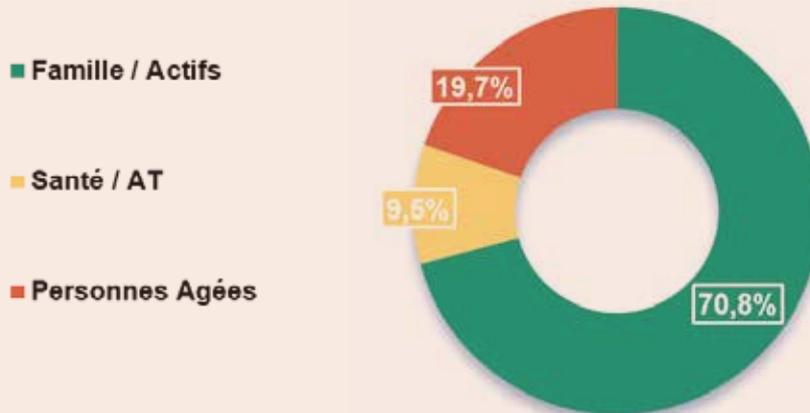
Soutenir l'ingénierie de projets des habitats inclusifs et participatifs en milieu rural.

La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



5.5 M€ d'aides financières d'Action Sociale en 2021
dont 414 000 € de secours individuels



■ Des aides financières exceptionnelles liées à la crise sanitaire

- **Des secours individuels supplémentaires** attribués à hauteur de 50 000 € pour les adhérents les plus fragilisés.
- **Une aide exceptionnelle versée aux exploitants agricoles** bénéficiaires du RSA et de la PPA avec enfants à charge.
- **Doublement du financement et du nombre d'accompagnements techniques** réalisés en partenariat entre l'Action Sociale de la MSA et la Chambre d'agriculture. Cela concerne les agriculteurs signalés dans le cadre du dispositif ERAF (Ensemble pour la Remobilisation des Agriculteurs Fragilisés).
- **Des dispositions exceptionnelles destinées à accompagner les structures d'accueil** (enfants-familles-personnes âgées) fermées totalement ou partiellement ont été prises.
- **Une enveloppe de 50 000 € dédiée aux secours** pour aider à solder les dettes "santé" des assurés MSA girondins.
- **Accompagnement soutenu des travailleurs sociaux** qui malgré le contexte sanitaire ont toujours maintenu le lien avec les assurés en difficulté grâce aux permanences téléphoniques.

La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

ASS : DES ACTIONS SOCIALES SUR LE TERRITOIRE

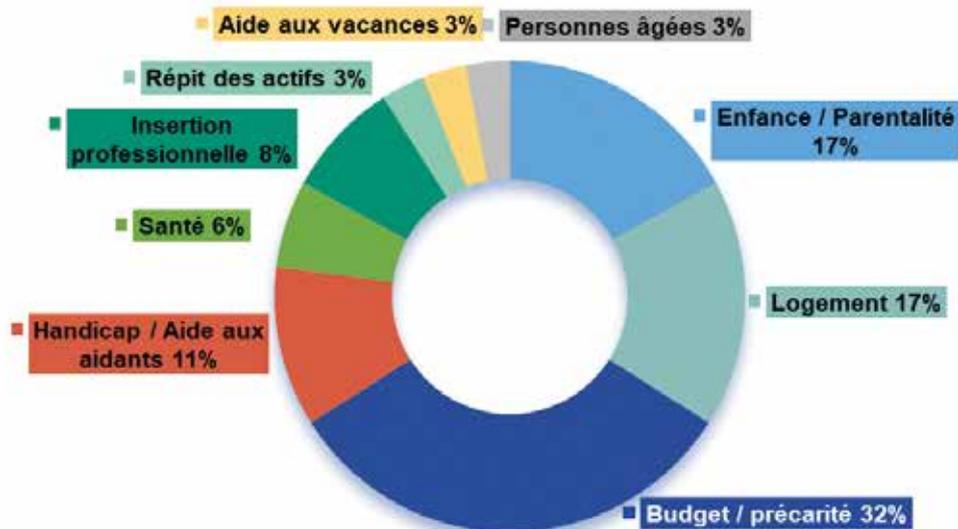
En 2021, le département ASS a réalisé :
11 337 interventions sociales auprès de **3107** adhérents agricoles.

Quelques spécificités des publics rencontrés :

- **25 %** de non-salariés et 75 % de salariés agricoles
- **75 %** des personnes ont entre 26 et 61 ans
- **51 %** sont des femmes.



ASS : répartition par activité en 2021



La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

ASS : DES ACTIONS SOCIALES SUR LE TERRITOIRE

■ **Des secours individuels supplémentaires** attribués à hauteur de 50 000 € pour les adhérents les plus fragilisés.

■ **Accompagnement des actifs agricoles fragiles par les travailleurs sociaux** : une augmentation de 48 % des dépenses liées au dispositif répit des actifs (remplacement, séances de psychologue, départ en vacances, soins de santé...).

■ **Création du parcours attentionné " je me sépare"** en lien avec les agents de l'accueil pour une meilleure prise en charge des familles qui déclarent une séparation et les accompagner dans leurs démarches.

■ **Accès au numérique** : mise en œuvre de 5 ateliers "rendez-vous en terre numérique" dans les 4 agences MSA en 2021 co-animés par les travailleurs sociaux de la MSA.

■ **Une formation** « Mieux vivre son métier d'agriculteur et retrouver de la puissance d'agir - prendre du recul et repenser sa stratégie » avec l'AFOCG en novembre 2021.

■ **Animation d'un groupe de parole** d'agriculteurs en distanciel.

■ **Accompagnement des seniors / préservation de l'autonomie** : campagne de communication sur le bien vieillir par le déploiement sur les territoires ruraux de la Comédie musicale intergénérationnelle "Eh bien dansons maintenant !" avec les ASEPT. Ce spectacle alliant théâtre, musique et danse a pour objectifs de sensibiliser le public à la prévention « à travers le temps », promouvoir le bien-vivre et plus globalement inciter chacun d'entre nous à prendre soin de soi et des autres.

ZOOM " Opération paniers solidaires avec la CAF, le Secours populaire et les Restos du cœur "

Une action a été menée visant à :

- contribuer à distribuer des denrées alimentaires,
- soutenir la filière fruits et légumes locales par le prisme de l'écoulement des invendus.

330 paniers de légumes frais distribués
à des familles rurales précaires à l'automne 2021.



La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

ASS : DES ACTIONS SOCIALES SUR LE TERRITOIRE

■ **Accompagnement des aidants familiaux vers l'accès au répit** : l'objectif est de favoriser l'accès au répit des aidants grâce à un accompagnement individuel par un travailleur social et grâce à une aide financière pouvant aller jusqu'à 800 €/an.

■ **Amélioration de l'habitat rural** plus de 80 000 € de subventions pour aider à l'amélioration énergétique des logements et à l'adaptation liée au vieillissement.

■ **Démarche pro active de la MSA pour soutenir des projets d'habitat inclusif** sur les territoires ruraux : Marpa, appel à projets...

■ **Soutien de nos jeunes ruraux**

- Par l'appel à projets jeunes annuel pour financer des projets en lien avec le développement de l'autonomie, de la responsabilité et de la citoyenneté.
- Dans le cadre du Schéma Départemental de Services aux Familles, la MSA a participé à l'organisation en ligne du forum des assistantes maternelles en novembre et des forums jeunesse sur les territoires.

■ **Mise en place du dispositif "Grandir en Milieu Rural"** qui finance les projets territoriaux en lien avec l'enfance, les loisirs et vacances, la parentalité, la mobilité et le numérique.

■ **9 territoires engagés dans une Convention d'Action Sociale** avec la MSA pour construire une politique partagée d'action sociale avec les Communautés de Communes rurales et prioriser les soutiens financiers.

■ **Favoriser le développement** d'une politique à destination des personnes âgées ou des familles sur un territoire et améliorer les conditions de vie, par la co animation de la MSA pendant plus de 3 ans de :

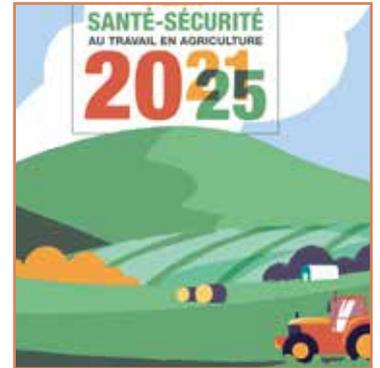
- 1 charte de solidarité avec les aînés sur la CDC Convergence Garonne,
- 1 charte de solidarité avec les familles sur la CDC Entre-deux-mers,
- 1 charte avec les Aînés de Castillon-Pujols.



La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Au quotidien, une équipe de médecins du travail, infirmières, conseillers en prévention des risques professionnels et administratifs accompagnent les professionnels de l'agriculture, qu'ils soient salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprises. Leurs actions ont pour objectif d'agir pour diminuer le nombre d'accidents et de maladies professionnelles dont sont victimes les agriculteurs. Par une approche pluridisciplinaire, ils développent des actions de prévention, de formation et d'information pour toutes les entreprises du monde agricole afin d'éviter toute altération de la santé et de la sécurité des travailleurs du fait de leur travail. La MSA est le seul régime de sécurité sociale à avoir la charge de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail.



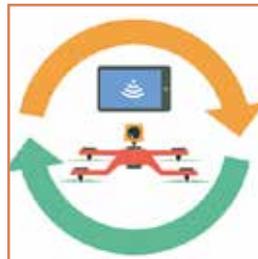
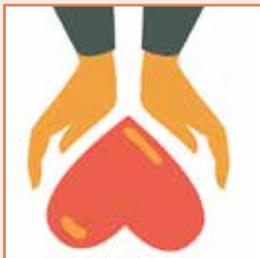
Le nouveau Plan Santé-Sécurité au Travail 2021-2025 de la MSA

Ce nouveau Plan Santé-Sécurité au Travail en agriculture a pour objectif de donner aux professionnels agricoles la capacité d'agir pour leur santé et la performance de leur entreprise. Innovant par son approche, il s'intéresse à la fois à la prévention de l'altération de la santé des professionnels agricoles, mais aussi au travail comme source de développement, de recherche de sens et d'épanouissement. Il place l'activité de travail de nos assurés au cœur de son action.

Les trois orientations majeures sont :

• Agir pour préserver la santé dans le travail

Risque chimique, risques liés aux machines, TMS et RPS, chutes de hauteur, employabilité, prévention désinsertion professionnelle et préservation de la santé, conforter la place de la prévention dans le dispositif de formation initiale & continue.



• Accompagner les projets et les transitions liés aux évolutions du monde agricole

Prévention primaire/conception et aménagements des lieux de travail, des matériels et des organisations, nouvelles technologies, accompagner les mutations et les transitions agricoles, innovations en prévention.

• Développer la relation de service

Prévenir le mal être professionnel des actifs agricoles, mobilisation des managers, relations inter-organismes.



La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Manifestations 2021

• **Salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine du 17 au 22 mai 2021** : participation des MSA Nouvelle-Aquitaine via une plateforme virtuelle. Diffusion de plusieurs films sur Agriweb.tv (approche des bovins, présentation du service SST).

• **FOREXPO à Mimizan du 21 au 24 septembre 2021 avec un stand sur plusieurs thèmes :**

- le risque machine,
- les zoonoses,
- les Equipements de Protections des Individus (E.P.I),

Allocations spécifiques pour financer la mise en œuvre des mesures de prévention et l'amélioration des conditions de travail :

- **10 accompagnements d'entreprises en Santé au Travail** : pour un montant total de **41 182 €**.
- **36 dossiers d'aides simplifiées et 1 dossier de ristourne** : pour un montant total **92 356 €**.



Accueillir, former, protéger les salariés

La MSA conseille et accompagne également les exploitants et entreprises sur leurs obligations quant à l'accueil des salariés, leur sensibilisation aux risques de leur nouvelle activité et à la prévention de ces risques.

■ ZOOM sur l'accompagnement des futurs installés, des jeunes agriculteurs et des établissements

- **Participation aux stages 21h** : 7 sessions – 94 participants.
- **Forum Jeunes Agriculteurs** 26 février 2021 : 80 participants.
- **Concours de taille** le 3 mars 2021 à Blanquefort : 60 participants
- **TP pulvérisation et risque chimique** à l'EPLFPA Blanquefort les 23 et 26 mars 2021 : animation d'un atelier pratique auprès de 60 élèves de BTS viti oeno.
- **Participation au forum Prévention à l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin** le 19 octobre 2021 : animation d'un atelier sur le machinisme et d'un atelier sur le risque chimique (105 élèves).
- **Formations Lycée de Bazas :**

- "*Manipulation des bovins*" les 19 et 21 octobre 2021 : 25 élèves participants.

Objectif : approcher un animal en sécurité dans un box (attraper, attacher en sécurité, approcher, détacher).

- "*Contention des bovins*" les 30 novembre et 1^{er} décembre 2021 : 32 élèves participants. Objectif : savoir utiliser les équipements de contention dans le calme (préparer le circuit des animaux, effectuer le tri, intervenir sur un animal, utiliser les passages d'hommes).

• **Intervention directe de sensibilisation des futurs dirigeants et décideurs**, niveau post Bac : BTS, Licences Pro, Masters, Ingénieurs et DNO.



La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

LA SANTE AU TRAVAIL (ST)

Le service ST a assuré en présentiel la continuité du service durant la période Covid en réalisant le suivi médical individuel des salariés agricoles :

- **80 %** de taux de fréquentation aux visites médicales.
- **4338** examens périodiques.
- **2633** examens d'embauche.
- **4378** visites d'expertises (reprise, demande).
- **1813** salariés maintenus en activité suite à aménagement de poste ou reclassement en entreprise.
- **5** dossiers Phyt'attitude.
- **116** dossiers de Commission Régionale Reconnaissance Maladie Professionnelle (CRRMP).



ZOOM sur "Des actions exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid-19 "

■ Actions en SANTE SECURITE AU TRAVAIL

L'**Aide prévention COVID (APCovid)** est un dispositif exceptionnel destiné à soutenir les professionnels affiliés à la MSA les plus en difficulté et qui ont investi dans la mise en place de mesures barrières collectives liées à la pandémie de COVID-19. Ce dispositif a pris fin en décembre 2021.

- **25** Aides prévention COVID (APCovid) pour un montant total de **19 543 €**.

■ Actions en SANTE AU TRAVAIL de Santé Publique en lien avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) :

- Tracing cas COVID niveau 3.
- Accompagnement des campagnes de dépistage de cas Covid-19.
- Accompagnement des entreprises lors des signalements de cas Covid-19.
- Gestion des cas contacts en entreprise avec la mise en place du protocole de leurs prises en charge.
- Campagnes de vaccination anti-Covid en appui de l'ARS et sur initiative du service Santé au Travail.



Des liens avec l'ARS et la DIRECCTE ont été maintenus de façon à rester un acteur d'appui de Santé Publique pour des campagnes de vaccination avec une participation en urgence sur le site de Bacalan suite au cluster apparu.

La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

■ Communication

- **Presse écrite** : articles dans La Vigne, Avenir Agricole & Viticole Aquitain, Sud-Ouest, Union Girondine...
- **Participation à des émissions radiophoniques** : France Bleu Gironde, Radio Entre 2 Mers.
- **Conférences** : lancement du site internet "Mon Projet de Chai" au salon SITEVI.



- **Prévention du risque routier pendant les vendanges** :
 - Campagne de communication en 2021 : distribution de 647 banderoles dans 210 communes de Gironde, promotion au travers de visuels, spots radio, affichage bus...
 - Réalisation de journées techniques et de vérifications des tracteurs et remorques...

8 septembre 2021

Lancement campagne risque routier pendant les vendanges

■ Formations / Actions :

- **Animation de deux sessions de formation de formateurs Certiphyto** avec l'INMA (3 formateurs référents INMA secteur Sud-ouest).
- **Evaluation du risque chimique avec le logiciel SEIRICH** : 15 accompagnements.
- **Troubles musculo-squelettiques** : formation d'un formateur relais TMS dans une MFR et 3 formations collectives sur les TMS " Ne perdez pas le fil ".
- **Risques Psycho-sociaux (RPS)** : 3 réunions d'informations et d'échanges sur les RPS.
- **Exosquelettes** : lancement de l'accompagnement de 9 entreprises sur l'intégration des exosquelettes en agriculture.
- **Robotour** : organisation de journées techniques sur les nouvelles technologies en agriculture co organisées avec la MSA DLG. Thèmes observés : les robots viticoles autonomes, les exosquelettes (harnais de maintien), les drones en agriculture, les robots d'élevage (traite, alimentation, etc).
- **Réalisation d'une application smartphone** de vérifications techniques des tracteurs et remorques.

La MSA, acteur social et de prévention sur les territoires

LA PREVENTION SANTE

■ Lancement de l'appel à projets national "Coup de Pouce Prévention"

Lancé à l'automne 2021, ce nouvel appel à projets MSA dédié aux actions en prévention santé et éducation sanitaire et sociale, a pour but de faciliter l'émergence d'innovations territoriales en prévention, par les acteurs de santé, au bénéfice des usagers. L'objectif de ce dispositif est de repérer, accompagner et financer des actions répondant à un besoin identifié sur un territoire, pour apporter des bénéfices réels et mesurables aux publics ciblés.

- Pour cette 1^{ère} édition, **77** dossiers ont été déposés en région Nouvelle-Aquitaine, dont **9** en Gironde.

■ Programme en ligne institutionnel « P'tits Ateliers Nutritifs »

Ces ateliers interactifs proposés aux futurs parents et parents d'enfants de 0 à 2 ans, sont animés par une diététicienne recrutée et formée par la MSA. Ils permettent aux parents des échanges entre eux et d'acquérir des connaissances validées sur l'alimentation du jeune enfant en lien avec son développement psycho-moteur.

- Nouvellement inscrite dans cette action, en 2021, la MSA Gironde a proposé à **1300** parents de participer à ces classes virtuelles gratuites.



■ Webinaire local « Santé des femmes »

Une visio-conférence, ayant pour objectif général d'améliorer l'état de santé des femmes, a été organisée en novembre 2021. La MSA Gironde s'est associée à cette action initiée par la CAMIEG et la CPAM de la Gironde. Le webinaire a été animé par 2 sages femmes exerçant en Haute-Gironde, autour de 2 objectifs principaux :

- identifier et s'appropriier le concept de vie hormonale rythmant les grandes périodes de la vie ;
 - renforcer la pratique des dépistages organisés et individuels des cancers du sein et du col de l'utérus.
- La MSA Gironde a invité plus de **1000** assurées.

ZOOM "Actions de prévention contre la Covid-19"

- Participation au contact tracing grâce au recrutement de nombreux CDD
- Campagne de vaccination contre la Covid-19"

- Conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, la MSA Gironde a invité les personnes prioritaires : **4883** courriers ont été envoyés en plusieurs vagues en 2021.

• Campagne d'appels sortants "Aller vers pour les plus de 75 ans"

Quand : action ponctuelle menée au printemps 2021 avec une équipe multidisciplinaire dédiée (36 volontaires MSA Gironde).

Objectif : lever les freins à la vaccination pour les plus de 75 ans (problème d'accès au numérique...).

Comment : prise de rendez-vous direct par téléphone sur des créneaux de vaccination réservés pour l'assurance maladie.

Résultats : **2591** appels passés / **780** personnes vaccinées / **2269** SMS envoyés

Financement : les cotisations en M€

- **357 M€*** de cotisations légales émises en 2021 ^{-6,2%}



* Y compris CSG

Rapport cotisations émises / prestations payées



Pour **1€** de cotisations *



3,30 €

de prestations versées en 2021

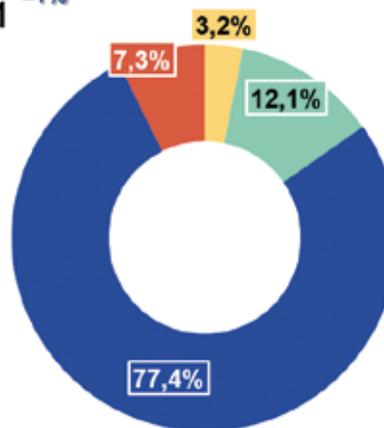
+4,8 % par rapport à celui de 2020

* Hors CSG

Nos dépenses de gestion (hors prestations)

• 27 M€ en 2021 ^{-1%}

- Prévention des Risques Professionnels
- Santé Sécurité au Travail
- OA - Contrôle Médical
- Action Sanitaire et Sociale



Le coût de notre gestion

Pour **100 €** de prestations et de cotisations légales
la MSA utilise **3,11 €** pour la gestion

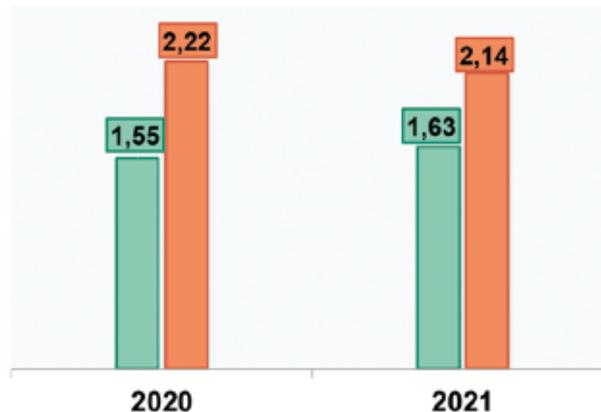
- Prestations et cotisations légales
- Gestion



Réserve et report à nouveau de médecine du travail en M€

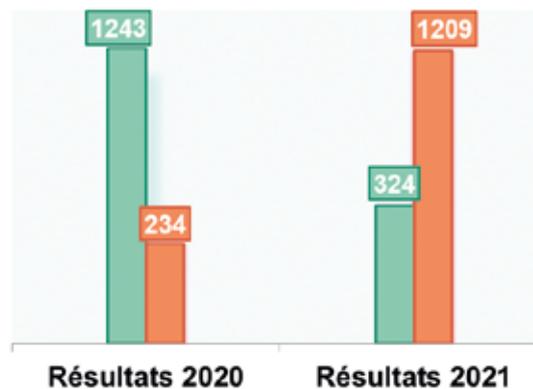
Au total **3,77 M€**

- Réserve
- Report à nouveau



Maîtrise des risques et lutte contre la fraude

- Fraudes en prestations en k€
- Fraudes en cotisations en k€ et travail illégal



UNE ENTREPRISE QUI S'ENGAGE

■ Pour un partenariat avec des entreprises d'insertion de personnes handicapées et/ou précaires

Entreprises adaptées ou ESAT :

- Synergie : interventions logistiques.
- Elise et Les Ateliers d'Ornon : tri sélectif, transfert et destruction-recyclage archives.
- Gestform : traitement du courrier entrant et sortant.
- Saint-Médard : entretien des espaces verts des agences.

Entreprise intermédiaire :

- SOS Emploi Médoc : entretiens divers



■ Pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est de 9,4 % (obligation conventionnelle 6 %) en légère progression par rapport à 2020 grâce à :

- l'embauche et le maintien dans l'emploi de 42 salariés ;
- le recours à des entreprises adaptées pour des prestations spécifiques.

■ Pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement

• La promotion de l'usage du vélo

13 bénéficiaires / 545 km parcourus par collaborateur concerné (en recul par rapport à 2020 compte tenu du travail hybride à distance et sur site en lien avec la COVID-19).

• L'incitation à l'utilisation des modes de transport en commun

184 salariés (en net recul par rapport à 2020 compte tenu du travail hybride à distance et sur site en lien avec la COVID-19).

• Un parc de véhicules "propres" :

Une flotte de véhicules en libre-service : 63 % sont électriques et représentent 41 % des kilomètres parcourus.

• Pour une économie de la consommation de papier :

Impressions recto/verso : 295 000 feuilles de papier économisées soit 1,5 tonnes de papier

Tri sélectif au poste de travail (ensemble des collaborateurs au siège et en agence) = 3,8 tonnes

Destruction des archives = 35,6 tonnes

Soit 39,4 tonnes de papier et carton orientées vers un circuit de recyclage



■ Pour un usage raisonné des messageries électroniques :

Au cours de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), l'ensemble des collaborateurs se sont associés à une opération de nettoyage des messageries. C'est ainsi qu'un peu plus d'un million de messages ont été supprimés ce qui a évité leur stockage sur les serveurs.

MSA SERVICES

MSA Services fédère 6 associations

Elle assure les fonctions supports, dont la gestion du social, apporte appui et conseils juridiques à ses membres adhérents.

Elle porte et coordonne certaines actions transversales (migration OFFICE 365 par exemple)

Elle participe aux groupes de travail organisés par la Direction de l'Offre de Service de la CCMSA avec laquelle elle est en relation directe.



Activité d'ingénierie MARPA (Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)

Projets MARPA en cours : poursuite de l'accompagnement sur les communes de Galgon et Laruscade

Projets d'Habitats Inclusifs

Poursuite de l'accompagnement sur la commune de Donnezac (dépôt du PC effectué).

Présentation du concept "Habitats Inclusifs" aux communes de Lamothe-Landerron, les Eglisottes-et-Chalaires et Saint-Seurin-de-Cadourne.



MSA SERVICES FORMATION

Elle a pour objet le déploiement, l'organisation, l'animation et le suivi des actions de formation destinées au perfectionnement ou à la qualification des métiers.



Activité

En 2021, MSA Services Formation a réalisé 5 sessions de formation en début et fin d'année en raison du contexte sanitaire.

Certification QUALIOPI

La mise en conformité de MSA Services Formation n'a pas abouti avant la fin de l'année 2021, de fait MSA Services Formation ne pourra prétendre à une certification QUALIOPI en 2022.

ASEPT 33

C'est l'acteur de la prévention santé et du lien social, porté par l'inter régimes avec notamment la CARSAT. L'association a pour mission de déployer et d'animer des actions de prévention Santé, en présentiel et en distanciel, à destination des seniors de plus de 55 ans pour préserver leur qualité de vie à domicile et maintenir le lien social.

Activité

- **197** ateliers en présentiel de septembre à décembre 2021
- **147** actions en ligne principalement de janvier à juin,
- **"Si on se disait tout ?"** reprise du spectacle d'improvisation autour du mieux-être et de la santé : **6** représentations en 2021
- **3200** participants aux ateliers et au spectacle.
- **700k€** de budget en 2021, 9 personnes dans l'équipe.



Développement de l'offre de prévention

- **En distanciel création et déploiement des ateliers** : nutrition en ligne, équilibre en ligne, des conférences en ligne (18 thèmes) - formation des animateurs.
- **En présentiel, formation des animateurs et développement de 3 nouveaux ateliers** :
 - nutri-activ (**6** séances),
 - cap bien-être (**4** séances),
 - numérique perfectionnement (**6** séances).
- **Lancement du projet "Top chrono - 3 minutes pour prendre soin de sa santé"** : réalisation de **7** nouvelles vidéos sur le thème de la santé (diffusion sur le site internet).
- **Accompagnement numérique** : mise en œuvre d'un accompagnement numérique à domicile (1.5h) pour 170 personnes sur des territoires à risque de fragilité.
- **Accompagnement Educatif et Budgétaire** développement du projet, collectif puis individuel, en lien avec l'association Dom'Eval : expérimentation en novembre et décembre 2021 – **2** réunions.
- **Escape game sur le sommeil** : développement du projet et finalisation en mars 2022.

PRESENCE VERTE

L'association a pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne, par la promotion et la mise en œuvre de la téléassistance à domicile.

Activité

les 3 départements (16 – 17 – 33) gérés par notre association sont toujours en croissance avec une progression de **1,9 %** sensiblement identique à l'année précédente pour un total de **8672** abonnés au 31 décembre 2021.



Communication L'année 2021 marque une évolution notoire dans la communication de Présence Verte à travers les différents médias audio et vidéo et la réalisation d'un travail important pour améliorer le référencement du service de téléassistance sur internet et les réseaux sociaux.

DOM'ÉVAL 33



Association qui intervient pour l'amélioration du quotidien en vue du maintien à domicile des personnes âgées. Elle effectue des évaluations pour le compte de la MSA et de la CARSAT. Les travailleurs sociaux (CESF et AS) effectuent également des accompagnements éducatif et budgétaire auprès des usagers orientés par le service social de la MSA. Enfin, des prestations d'animation de conférence et d'ateliers de prévention sont effectuées pour le compte de l'ASEPT.

Nouvelle offre de service comprenant un volet collectif et un volet individuel.

Création d'un projet interrégime porté par CAP Séniors et financé par la CARSAT et la MSA afin de mettre en place sur le territoire de l'ancienne Aquitaine (33, 24, 47, 40, 64) une nouvelle offre comprenant :

- **une réunion « Ma retraite, mon budget et moi »** : sensibilisation à la question du budget à la retraite ou au moment du passage à la retraite (+55 ans) proposé par les trois ASEPT (Gironde, PA et SAQ) et animé par les opérateurs Dom'Eval et Ateliers Budgétaires sur leur territoire respectif.

Expérimentation 2021 : 2 réunions ont été réalisées sur chaque département.

- **un "Accompagnement budgétaire individuel" (ABI)** : création d'outils communs pour mettre en place des ABI auprès de retraités ou non de plus de 55 ans, tout régime de retraite confondu. Mise en place à compter de janvier 2022.

Ce travail a été mené par les trois Dom'Eval (Gironde, DLG et SAQ) ainsi que les deux Ateliers Budgétaires (33-24 et 64-40), CAP Senior et la CARSAT.

Activité

- Accompagnement éducatif et budgétaire : 759 / mois-mesure.
- Évaluations gérontologiques pour le compte de la CARSAT : 2 évaluations.
- Évaluations gérontologiques (Eval, HAB, PAD) pour les retraités ressortissants de la MSA : 595 évaluations.
- Conseils individualisés en Prévention pour la MSA (Secteur grand St Emilionnais et Sud Gironde) : 30
- Médiation numérique à domicile à destination des usagers suivis en AEB, pour le compte de la MSA : 132
- Deux journées d'échange autour du surendettement avec les assistantes sociales de la MSA.
- Création de deux livrets : le 1^{er} à destination des assistantes sociales de la MSA pour présenter Dom'Eval et ses missions et le 2nd à destination des usagers sur la question de la gestion du budget.
- Animations pour les ASEPT (Gironde, P-A et SAQ) : 12 conférences en lignes, 34 accompagnements numériques à domicile, 3 ateliers numériques, 2 ateliers vitalité, 2 réunions de sensibilisation.
- Travail d'ingénierie pour CAP sénior sur le projet interrégime collectif et individuel.

BRINS D'EVEIL

Cette association a 3 missions et domaines de compétences : le développement et l'ingénierie, les formations sur-mesure et la gestion de structure d'accueil.



Activité

• En 2021, Brins d'Eveil a consolidé ses établissements, et se prépare à renouveler 3 délégations de service public. **173** berceaux gérés, **378** enfants accueillis en 2021.

2012

BRINS d'EVEIL
Janvier : création du multi-accueil interinstitutionnel (Bordeaux-30 places).

1 structure

2015

POUPONNIERE, ESCALE DES BAMBINS, PAIN d'EPICE, BRINS d'ESTEY
Janvier : reprise de 3 multi-accueils (20,20,14 places).
Juillet : reprise de Brins d'Estey - accueil atypique (25 places + 6 FAM Biganos).

5 structures

2017

PETITS MOUSSES, PIEDS DANS L'EAU
Septembre : obtention DSP Les petits MousSES (20 places - hourtin).
Obtention DSP Les pieds dans l'eau (24 places- Lacanau).

7 structures

2018

L'ILE AUX ENFANTS
Août : obtention DSP L'île aux enfants (20 places - Mios).

8 structures

2022

A VENIR
Renouvellement 3 DSP
Positionnement sur 2 nouveaux marchés.

peut-être 10 structures

Gestion de la crise sanitaire

- **Confinement** : du 5 au 23 avril 2021, le confinement a entraîné l'arrêt total de l'activité. L'association a à nouveau fait appel au dispositif de chômage partiel et bénéficié des aides Covid (CAF/MSA).
- **Mios, maintien partiel de l'activité** pour répondre aux demandes urgentes de familles prioritaires et à la demande de la commune de Mios (statut micro-crèche). 10 places d'accueils ont pu être proposées aux familles de Mios en priorité, puis aux familles de Biganos grâce au concours des équipes de "L'île aux enfants" (Mios), et "Brins d'Estey" (Biganos).

Accompagnement par les fonctions supports du siège pour maintenir le lien avec tous, familles et collaborateurs.

A destination des professionnels de l'association :

- un **"padlet associatif"** : diffusion d'articles et informations diverses ;
- une **"veille employeur"** : veille téléphonique pour répondre aux professionnels ;
- une **"veille psy"** : entretien gratuit 1/2h à la demande de l'employeur.

A destination des parents de l'association :

- un **"padlet de crèche"**: mur virtuel permettant de garder le lien ;
- une **"veille conseil parentalité"**: veille pédagogique pour répondre aux questions propres à chaque famille ;
- une **page Facebook** et un **Café des parents** en direct.

MSA Gironde

rapport d'ACTIVITÉ 2021



13 rue Ferrère - CS 51585- 33052 Bordeaux cedex

gironde.msa.fr



L'essentiel & plus encore